

La pandémie avec le confinement a mis en évidence avec plus de force les inégalités.

La faim touche de plus en plus de personnes .Les enfants des familles très modestes qui bénéficiaient d'un repas équilibré en cantine scolaire en ont été privés. Leur famille n'ont pas eu les finances nécessaires pour compenser cette difficulté. Les associations/ONG ont dû organiser des distributions de colis alimentaires en plus grand nombre mais sans pouvoir résoudre totalement cette situation.

Pareillement de nombreux étudiants qui, en plus, ont perdu leur job ont dû demander des colis alimentaires. La pandémie a aggravé leurs difficultés pour leurs études et examens.

La situation des apprentis les plus modestes s'est pareillement aggravée compte tenu de la fermeture des centres d'apprentissage et ou des entreprises où ils avaient commencé des stages.

Ces situations sans oublier les personnes âgées isolées, les sans domiciles, révèlent la nécessité de revoir le niveau des revenus des plus pauvres et d'inciter les ETATS à prévoir que des situations comme celles-ci peuvent se reproduire.

Il faudra compléter si nécessaire la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe et inviter les Etats à la mettre en œuvre.

Sans attendre ESAN prépare la mise en œuvre d'un réseau européen de solidarité pour les étudiants, lycéens, apprentis en prenant en compte la recommandation votée au Conseil de l'Europe concernant les étudiants. Il a ajouté à son projet les lycéens , les apprentis et l'accès à l'emploi.

Léon Dujardin  
ESAN